

**Discours de l'Honorable Deepak Balgobin,
Ministre de la Technologie de l'Information, de la
Communication et de l'Innovation**

**La Turbine en partenariat avec l'Ambassade de France à
Maurice et l'Institut Français de Maurice –
Lancement d'un important Appel à Projets pour le
développement de l'économie bleue.**

La Turbine – Vivéa Business Park, Moka

Jeudi 12 août 2021 à 17h30

- **L'Honorable Sudheer Maudoo, Ministre de l'économie bleue, des ressources marines, de la pêche et de la navigation,**
- **Son Excellence Florence Caussé-Tissier, Ambassadrice de France à l'Île Maurice**
- **Hector Espitalier-Noël, Group CEO, ENL,**
- **Les jeunes entrepreneurs présents,**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers invités et amis,**

Bonsoir à toutes et à tous.

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion du lancement de ce programme d'innovation et de start-up de La Turbine, un incubateur qui a d'ailleurs fait sa place sous le soleil Mauricien.

Le lancement de cet appel à projets par La Turbine, axé vers l'économie bleue, témoigne de la dynamique que nous avons impulsée sur l'innovation et l'entrepreneuriat dont vous vous êtes emparés.

Nous devons continuellement accompagner les jeunes, porteurs de projets, à se connecter aux opportunités du marché, ainsi vers le développement d'entreprises innovantes.

Un incubateur est un outil précieux pour l'accompagnement des projets, et donc, pour leur viabilité.

Votre initiative, est à ce titre, éloquent.

L'innovation, qui fait le thème de cet événement aujourd'hui, c'est quoi?

Qu'est-ce qu'on comprend par l'innovation ?

Pour faire simple, c'est la possibilité de développer de nouveaux produits ou de nouveaux services ou même de nouveaux processus, dans le but de faire mieux en termes de bénéfices, de coût, d'efficacité, de vitesse de production, ou de vitesse d'opération.

Mesdames et Messieurs,

Le développement économique et social à Maurice, comme dans le monde, est de plus en plus influencé par le changement technologique, la digitalisation et l'innovation.

Le Gouvernement, de par son Programme Gouvernemental, œuvre non seulement pour une île intelligente et connectée, innovante et inclusive, pour combattre la fracture numérique, mais aussi plus respectueuse de son environnement.

C'est la vision du Premier Ministre, d'une île que nous sommes en train de bâtir aujourd'hui pour nos enfants, pour l'avenir. Une île Maurice innovante, agile, mais avant tout où il fait bon vivre.

Nous avons placé l'innovation au cœur de l'agenda politique et économique.

Cette volonté politique, est une des clefs de la transformation de notre pays. Et, c'est la raison pour laquelle, nous faisons en sorte de donner les outils et les facilités qui permettent aux Start-Up, à nos entreprises, nos universités, nos incubateurs, nos chercheurs, de s'implanter et se développer à Maurice et bien sûr d'y créer des opportunités d'affaire et d'emploi.

Chers amis,

Mon ministère dirige de nombreux projets axés sur la digitalisation des services gouvernementaux.

Et il va de soi, que les technologies émergentes seront les outils qui nous permettront de construire l'Île Maurice de demain. Nous faisons en sorte de les appliquer dans toutes nos politiques publiques. Récemment, le Gouvernement a passé une loi au parlement, le Mauritius Emerging Technologies Council Act, pour la mise sur pied d'un Conseil qui aura comme tâche d'examiner l'évolution des affaires et de mener à bien l'introduction de technologies innovantes, nouvelles et émergentes pour faire avancer tous les secteurs de notre économie.

Ceci sera un outil déterminant pour vous, les jeunes entrepreneurs.

Mesdames et Messieurs,

Le «**Mauritius Research and Innovation Council** » est l'organisme phare, sous mon ministère, responsable de :

- Promouvoir et coordonner la recherche appliquée, l'innovation et le développement en fonction des besoins du pays et améliorer la qualité de vie,
- Favoriser une culture de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat ;
- Encourager le développement et l'application de technologies avancées et innovantes pour répondre aux besoins des industries ;
- Accroître la participation du secteur privé à la recherche, au développement et à l'innovation et

- Promouvoir la commercialisation de la recherche et de l'innovation, dans l'intérêt national.

Depuis le 3 août 2021, le mandat du MRIC a été élargi à travers la Finance Act 2021. Ce nouveau mandat permettra au Conseil, non seulement de mener des recherches appliquées dans des domaines stratégiques de priorités nationales, mais également de favoriser des partenariats durables dans la recherche et l'innovation par l'initiative collaborative.

Le **National SME Incubator Scheme (NSIS)** est un bel exemple d'un tel partenariat.

Ce programme national d'incubateurs, lancé en 2017, encourage la création d'entreprises innovantes pour le développement socio-économique de Maurice grâce à un processus d'éducation et de formation dans un environnement propice fourni par des incubateurs accrédités et dirigés par le secteur privé.

L'objectif ultime est d'encourager la collaboration entre les parties prenantes concernées pour créer un écosystème entrepreneurial durable à Maurice visant à favoriser la création d'entreprises innovantes, la création de nouvelles connaissances, de la valeur ajoutée et la richesse.

Le NSIS adopte une approche holistique visant à donner un nouvel élan au secteur des PME à Maurice en termes de création d'entreprises innovantes.

Actuellement le MRIC accompagne six (6) incubateurs accrédités qui sont :

- **Turbine Incubator Ltd,**
- **Verde Ventures Ltd,**
- **La Plage Factory Ltd,**
- **Mauritius Africa Fintech Hub,**
- **LinearArc Solutions Ltd**

et le tout dernier récemment approuvé : **Future Females Invest Enterprise Studio**, qui fournit l'environnement stimulant, la formation, le coaching et le soutien nécessaires aux incubés pour créer des entreprises nouvelles et innovantes.

Le partenariat entre la Turbine et la MRIC a débuté en 2017 sous le NSIS. Cette collaboration a permis le traitement de plus de 162 projets d'une valeur globale de 106 millions de roupies avec un apport de 12 millions de roupies du MRIC. Cette collaboration est pérenne et se consolide au fil du temps. De cette collaboration a résulté à sept « success stories » et il est souhaité que ce nombre augmente progressivement.

Mesdames et Messieurs,

L'île Maurice dispose d'une zone économique exclusive de 2.3 millions de kilomètre carré. A ce jour l'économie maritime de notre république représente plus de 10 pourcents de notre PIB et, c'est un moteur de création d'emplois avec plus de 20,000 personnes employées. Le Gouvernement ambitionne, dans un avenir proche, de doubler l'apport du secteur maritime à notre économie avec une stratégie robuste, orientée vers ces différents sous-secteurs en embrassant des technologies émergentes.

En reconnaissant l'importance de l'économie bleue et dans le cadre de la politique d'élargissement des secteurs d'activités des incubateurs, le MRIC travaille sur une première ébauche pour l'intégration de nouveaux Start-Ups dans ce domaine. De ce fait, le MRIC est actuellement en consultation avec L'Economic Développement Board et d'autres parties prenantes pour le lancement des incubateurs spécialisés.

De plus le MRIC a donné son accord pour participer activement à l'appel conjoint lancé par la Turbine et l'IFM pour un appel à projet autour de l'Economie Bleue à Maurice.

Ces initiatives couplées avec d'autres, contribueront indéniablement à matérialiser notre vision pour le développement soutenu de ce secteur.

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de confirmer que les actions que nous menons aujourd'hui s'inscrivent pleinement dans les efforts entrepris afin de promouvoir l'innovation.

Je ne saurais conclure mon intervention sans remercier La Turbine pour cette belle initiative, ainsi que ENL, l'Institut Français de Maurice et l'Ambassade de France pour l'apport de leur soutien également.

Sur ce je vous souhaite une bonne soirée et plein de succès dans vos démarches.